



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition	Régate de Ligue GRAND PRIX OPEN BIC
Dates complètes	28 et 29 avril 2018
Lieu	LAC de SANGUINET
Autorité Organisatrice	Club de Voile de Sanguinet Av de Losa 40460 SANGUINET
Série ou Classe (Grade)	Open bic (5A)

La mention « **[DP]** » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2017-2020 (RCV).
- 1.2 Sans objet.
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Sans objet.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE **[DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'Autorité Organisatrice (AO). Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux séries : **Open Bic**.
- 3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire avant **mercredi 25 avril 2018 minuit** en complétant le formulaire en ligne sur le site <http://www.cvsanguinet.org/>.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour les mineurs.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers : sans objet.

4. DROITS A PAYER

- 4.1 Les droits requis sont les suivants :

Montant par personne	Droits minorés (Cf. §3.2)	Droits Majorés (Cf. §3.2)
Jeunes	14€	20€

- 4.2 Les concurrents non enregistrés avant la clôture des inscriptions (cf. § 3.2) devront acquitter, à la confirmation des inscriptions (cf. § 5.1), les droits majorés.
- 4.3 Le club n'organisera pas de dîner coureurs samedi soir. Il restera toutefois ouvert et accessible pour permettre à ceux qui le souhaitent de se restaurer sur place.

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : **Samedi 28 avril 2018, de 09H30 à 12H00**. Solde par chèque ou carte bancaire ce jour-là.
- 5.2 Jauge et contrôles : Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.

5.3 Jours de courses :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
28 avril 2018	14H00	Open Bic
29 avril 2018	11H00	Open Bic

5.4 Pour chaque jour de course, **4** courses maxi sont prévues.

5.5 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **15H30**.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et leurs annexes éventuelles seront disponibles sur le site web du club <http://www.cvsanguinet.org/> à partir du **25 avril 2018**. Elles seront affichées au club de voile selon la prescription fédérale à la confirmation des inscriptions (cf. §5.1).

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours, de type technique, seront définis par les Instructions de Courses (cf. §6).

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe : ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes admissibles (cf. § 3.1), la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 **2 courses** devront être validées pour valider la compétition.

9.2 Classement Général :

9.2.1 Quand **3 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

9.2.2 Quand **4 courses** ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

9.3 Le système de classement est le suivant : **système de points a minima**.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : les 3 premiers de la série.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'Autorité Organisatrice (AO) de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à cette compétition, le concurrent autorise l'autorité organisatrice et les sponsors éventuels de celle-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous les matériaux liés à cette régata.

14. STATIONNEMENT AUX ABORDS DU CLUB

Le club de voile de Sanguinet rappelle que le stationnement "en épi" au voisinage du club **est situé depuis 2015 en zone bleue** et est exclusivement réservé aux véhicules. Une zone de stationnement des remorques sera balisée à proximité des bateaux sur la plage centrale. Le parking du stade, situé à quelques pas de cette dernière, peut aussi être utilisé. Nous vous remercions tous d'avance pour le respect de ces consignes.

Attention : Le club veillera à ce que la circulation sur l'avenue de Losa et la piste cyclable / piétonne ne soit pas impactée par les concurrents. **Toutefois, la municipalité pourra verbaliser véhicules et remorques qui ne respecteront pas la réglementation dans ces zones.**

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez consulter le site web du club <http://www.cvsanguinet.org/> ou contacter le club cv.sanguinet@free.fr

Hébergement :

- Office du tourisme de Sanguinet : <http://www.sanguinet.com/>
- Camping : Lou Broustaricq : <http://www.lou-broustaricq.com/contact/contact@dojuinneslesoreades.fr>
Les Oréades : contact@dojuinneslesoreades.fr
La Pinède : camping.la.pinede.sanguinet@orange.fr
- Aires de Camping car gratuites à proximité du club.

ANNEXE A ZONE DE COURSE

